



Programme d'accompagnement au Bilan de Compétences

18 rue du Temple - 49100 ANGERS – colette.marghieri@moovence.com - 07 67 48 12 79

www.moovence.com

SIRET : 92974798800012 - DNA : 52490449449

Programme d'accompagnement au bilan de compétences

**Dans le cadre du maintien dans l'emploi, pour évaluer vos compétences, pour connaître vos possibilités d'évolutions professionnelles, pour vous former ou parce que votre employeur vous demande de faire état de vos compétences ou propose un congé de reclassement...
Vous pouvez réaliser un bilan de compétences (<https://travail-emploi.gouv.fr/le-bilan-de-competences>)**

Objectifs de l'accompagnement :

Le bilan de compétences est un accompagnement individuel sur environ 3 mois, qui a pour objectif de redéfinir votre projet professionnel en se basant sur **une meilleure compréhension de vos aspirations** (valeurs, besoins, personnalité) **et de vos compétences** (soft skills, savoir-faire, savoir-être, et votre valeur ajoutée).

Le bilan représente un accompagnement d'une durée maximale de 24 heures, comprenant 16 heures d'entretiens individuels et des travaux personnels guidés et supervisés, répartis sur environ trois mois. Les entretiens se déroulent chaque semaine ou tous les quinze jours selon le rythme défini ensemble, avec l'utilisation de **plusieurs méthodes et outils** sur lesquels vous appuyer.

L'objectif est de **construire un projet professionnel** qui vous porte, épanouissant, motivant et réaliste, ainsi qu'un plan d'actions pour le concrétiser.

Le bilan de compétences va vous permettre **d'entreprendre un changement positif** au cours de votre carrière.

Plusieurs choix vous sont possibles à l'issue du bilan de compétences et peuvent vous permettre d'envisager **un nouvel horizon** :

- 🔴 un nouveau projet professionnel,
- 🔴 une réorientation, une reconversion,
- 🔴 une évolution de poste interne ou externe, de la mobilité, une promotion,
- 🔴 un changement d'employeur(se),
- 🔴 une nouvelle formation,
- 🔴 une démission ou rupture conventionnelle.

L'approche du bilan de compétences par votre conseillère est centrée sur le rebond, l'humain, l'écoute et l'empathie. Elle fait aussi appel à **des techniques d'accompagnement** pour **passer à l'action** et **réussir à concrétiser le projet défini**. Le bilan de compétences va vous permettre de mieux vous connaître et de **définir un projet professionnel** qui vous correspond vraiment.

Tarif : 1595 € Net de taxes (exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI)

Vous êtes en situation de handicap, contactez-nous : colette.marghieri@moovence.com

Programme d'accompagnement au bilan de compétences

Sous la conduite de Colette MARGHIERI, consultante en bilan de compétences, formée en évolution professionnelle à la méthode ALTP Garance & Moi, et Moovence,
vous aborderez les trois phases indispensables de la démarche de bilan de compétences (C. Travail R6313-4) :

👉 Phase préliminaire :

- analyse de la demande du (de la) bénéficiaire et de ses besoins
- détermination du format le plus adapté à la situation et au besoin
- définition conjointe des modalités de déroulement du bilan
- vérification que le(la) bénéficiaire est volontaire pour réaliser son bilan, qu'il comprenne bien le déroulé et les implications du bilan. D'autant plus si ce bilan est prescrit et cofinancé par son entreprise.

👉 Phase d'investigation :

1/ partie bilan professionnel, tests d'orientation et de personnalité

- analyse du parcours professionnel
- exploration des valeurs, besoins, motivations et personnalité
- réflexion autour des métiers et typologies de carrière possibles

2/ partie Analyse métier /marché et recherches documentaires

- exploration des voies d'évolution professionnelle possibles.
- analyse des compétences : soft skills, savoirs, savoir-faire et savoir-être.
- identification des « possibles », définition et construction du projet et du plan d'action, ou un projet de validation des acquis de l'expérience.

👉 Phase de conclusion :

- présentation et analyse du projet, de sa mise en œuvre, des modalités, et des étapes
- remise d'une synthèse écrite corédigée ensemble reprenant le projet, les points d'appui, les axes de progrès, des propositions concrètes d'évolution ou de réorientation professionnelle et un plan d'actions. **Combien de temps dure le bilan de compétences ? Le bilan de compétences est réalisé sur une durée maximale de 24 heures, dont 16 heures d'entretiens individuels en face à face et des travaux personnels guidés et supervisés réalisés entre les séances, en fonction du rythme défini ensemble.**
- définition des modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi gratuit sur votre demande dans les 6 mois suivant votre accompagnement.

Tarif : 1595 € Net de taxes (exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI)

Vous êtes en situation de handicap, contactez-nous : colette.marghieri@moovence.com

Programme d'accompagnement au bilan de compétences

Plusieurs outils peuvent être utilisés selon vos choix, vos besoins, et les objectifs visés :

- des entretiens individuels dans un environnement adapté en toute confidentialité, des mises en situation, de la psychométrie, des supports favorisant votre réflexion, votre analyse, et vos recherches
- des questionnements guidés
- des méthodes dédiées : Riasec, les ancres de vie, tests et questionnaires sur les traits de personnalité personnelle et professionnelle, étude des soft skills, des valeurs, ikigai professionnel
- guide d'identification de pistes professionnelles, de critères de choix, le modèle des compétences de l'arbre...

En complément des outils proposés, nous vous transmettrons dès le démarrage de l'accompagnement, un carnet de bord du bilan qui vous permettra d'avoir une vision claire de votre parcours, des différentes étapes franchies selon l'état d'avancement du bilan, des points de réflexion et des actions à mener.

Vous pourrez contacter votre consultante à tout moment par mail, WhatsApp, sms, ou par téléphone pour obtenir son avis ou des conseils afin d'avancer dans votre réflexion et/ou vos démarches pendant l'accompagnement.

Le bilan de compétences est personnalisé selon vos besoins et vos objectifs. Nous adapterons l'accompagnement à votre rythme et à vos attentes pour vous permettre d'aller plus loin.

✚ Résultats attendus :

La démarche vous permet de faire le point sur votre parcours, vos compétences, votre personnalité, vos aspirations, votre potentiel et de vous confronter, de vous projeter professionnellement et personnellement en toute objectivité. Une meilleure connaissance de vous-même, de vos atouts, de vos motivations vous apporte l'éclairage nécessaire à vos perspectives et vos envies, et dynamise votre carrière. Remise d'une synthèse corédigée, d'une attestation de suivi de présence, ainsi que, le cas échéant, tout document exigé par le financeur mobilisé.

✚ Points forts :

- ✓ une expérience significative dans la formation, le coaching et les évolutions de carrière, notamment dans les secteurs tertiaires, associatifs, les artisans- commerçants, et au bénéfice de salariés, les cadres, et dirigeants, et porteurs de projets d'entreprise.
- ✓ des outils qui s'adaptent à votre mode de réflexion et votre rythme.
- ✓ un accompagnement personnalisé et une conseillère à l'écoute.

Tarif : 1595 € Net de taxes (exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI)

Vous êtes en situation de handicap, contactez-nous : colette.marghier@moovence.com

Programme d'accompagnement au bilan de compétences

✚ **Public concerné** : toute personne active qui souhaite faire le point sur ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations.

Et notamment :

- les salariés du secteur privé (CDI, CDD, Intérim, Contrat d'apprentissage, personnels hospitaliers, fonctionnaires)
- les travailleurs indépendants, chefs d'entreprise, artisans-commerçants, libéraux
- les demandeurs d'emploi : la demande doit être faite auprès de France Travail, de l'APEC ou de Cap emploi si vous souhaitez faire appel à des prise en charge
- les agents du secteur public (fonctionnaires, agents non titulaires, contractuels, fonction hospitalière ou territoriale, etc.) : textes spécifiques mais dans des conditions similaires aux salariés

✚ **Pré-requis** :

- être volontaire dans la démarche.
- Admission après entretien : un entretien préliminaire gratuit et sans engagement de 30 à 45 minutes est indispensable à toute prestation bilan, et permet de faire le point sur votre situation, de vous présenter les modalités du bilan de compétences, et de définir si cet accompagnement correspond à votre situation et vos besoins.

✚ **Modalités d'accompagnement** :

- en présentiel ou distanciel, plusieurs rythmes possibles. Vous bénéficiez de **16 heures** d'accompagnement en face à face + du travail personnel complémentaire guidé et supervisé, réparties sur environ 3 mois alternant des entretiens individuels chaque semaine ou tous les 15 jours en fonction du rythme défini ensemble, associés à des tests, questionnaires, l'utilisation d'outils personnalisés favorisant la réflexion, la formalisation d'un travail de recherches guidées et enquêtes métier en inter séances, la co-construction d'une synthèse de bilan et d'un plan d'actions.

✚ **Dates de démarrage** : à convenir selon vos disponibilités.

✚ **Date limite d'inscription** : 15 jours avant le début de l'accompagnement au bilan.

Tarif : 1595 € Net de taxes (exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI)

Vous êtes en situation de handicap, contactez-nous : colette.marghieri@moovence.com

Programme d'accompagnement au bilan de compétences

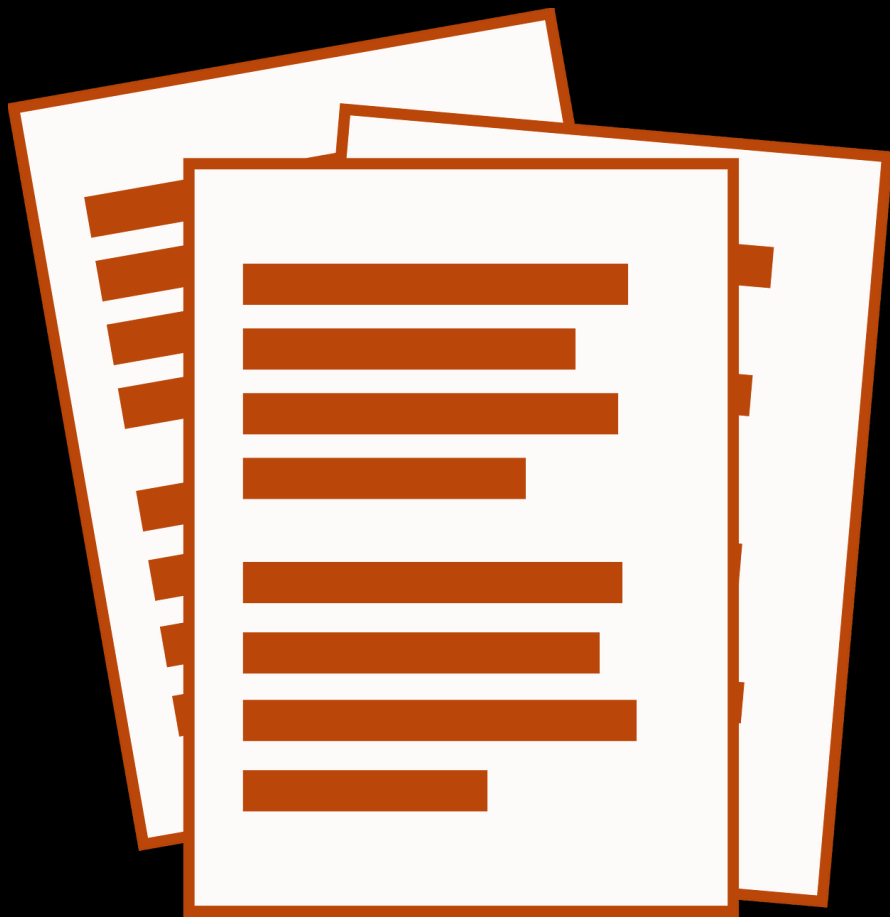
✚ **Rupture de parcours** : en cas d'interruption ou d'abandon du bilan de compétences, un entretien est proposé afin d'analyser la situation, d'étudier les possibilités de poursuite ou de réorientation et d'assurer, lorsque cela est possible, une clôture adaptée de l'accompagnement.

✚ **Distanciel** : lorsque le bilan est réalisé à distance, les entretiens sont conduits au moyen d'outils de visioconférence sécurisés. Les travaux interséances font l'objet d'un accompagnement pédagogique individualisé et d'un suivi régulier par la consultante.

✚ **Situation de handicap** : Les modalités d'accompagnement peuvent être adaptées en fonction des besoins spécifiques des personnes en situation de handicap, après étude de leur situation et, si nécessaire, en lien avec des partenaires spécialisés.

Tarif : 1595 € Net de taxes (exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI)

Vous êtes en situation de handicap, contactez-nous : colette.marghier@moovence.com



NOS CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Cliquez ici pour les consulter

INSCRIPTIONS MODALITÉS

CONTACTEZ- NOUS

Par téléphone ou
par email

Concernant les délais d'accès, le bilan
de compétences peut être réalisé dès
15 jours après l'inscription.

✉ 07 67 48 12 79

📧 Colette.marghieri@moovence.com

